

PLU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA MOLE

Modification n° 1



4. ZOOMS ZONAGE

Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du16 décembre 2019

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme engagée par délibération du Conseil Municipal du 12 avril 2021

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme approuvée par délibération du Conseil Municipal du 29 octobre 2021



Légende



Zonage du PLU



Patrimoine historique, local et archéologique



Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination



Patrimoine naturel à protéger : alignement d'arbres



Marge de recul



Linéaire commercial dont le changement de destination est interdit



Espace boisé classé



Emplacement réservé



Zone soumise à Orientations d'Aménagement et de Programmation



Emprise maximale des constructions



Hauteur maximale des constructions



Patrimoine : Site archéologique



Plan de prévention du risque inondation

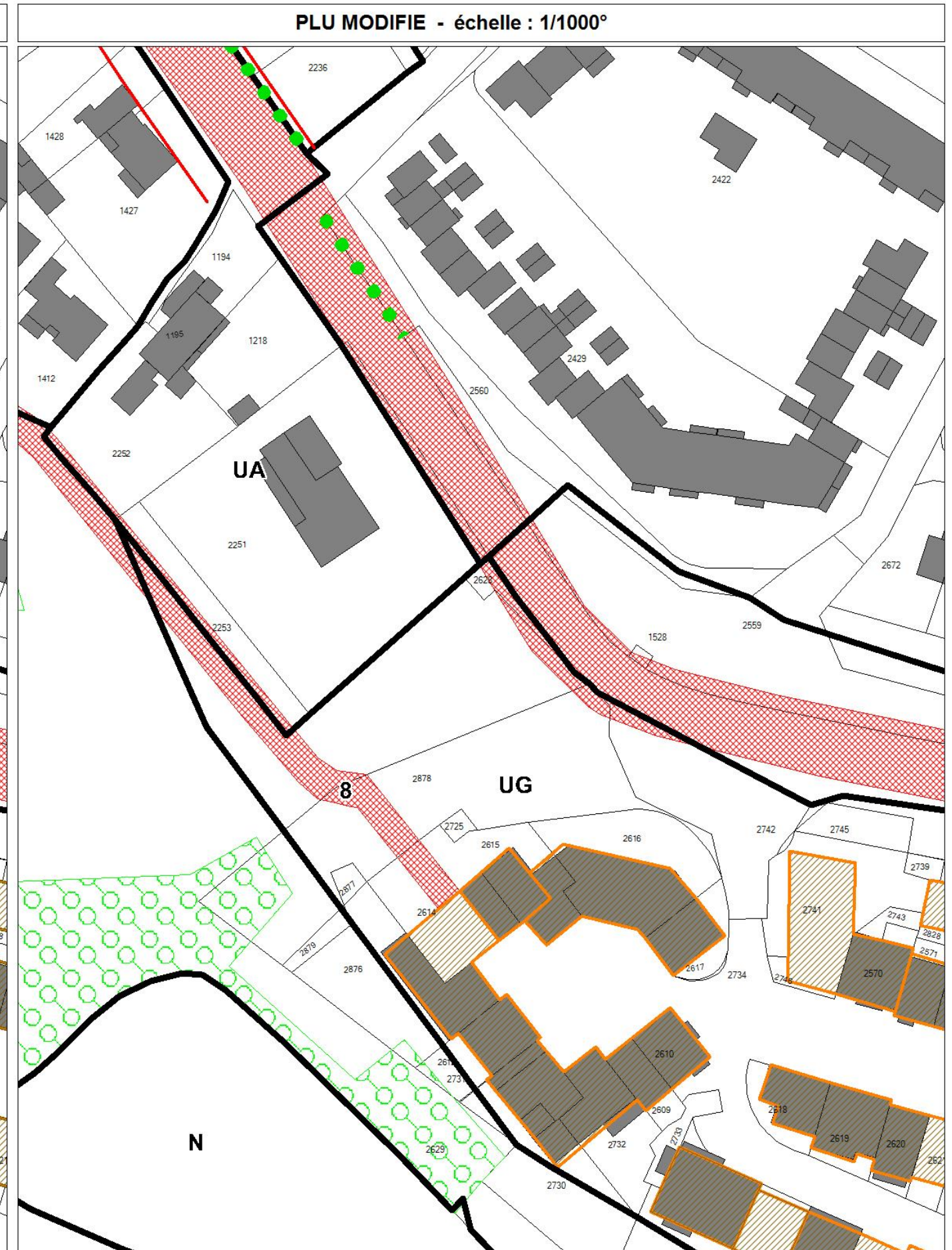
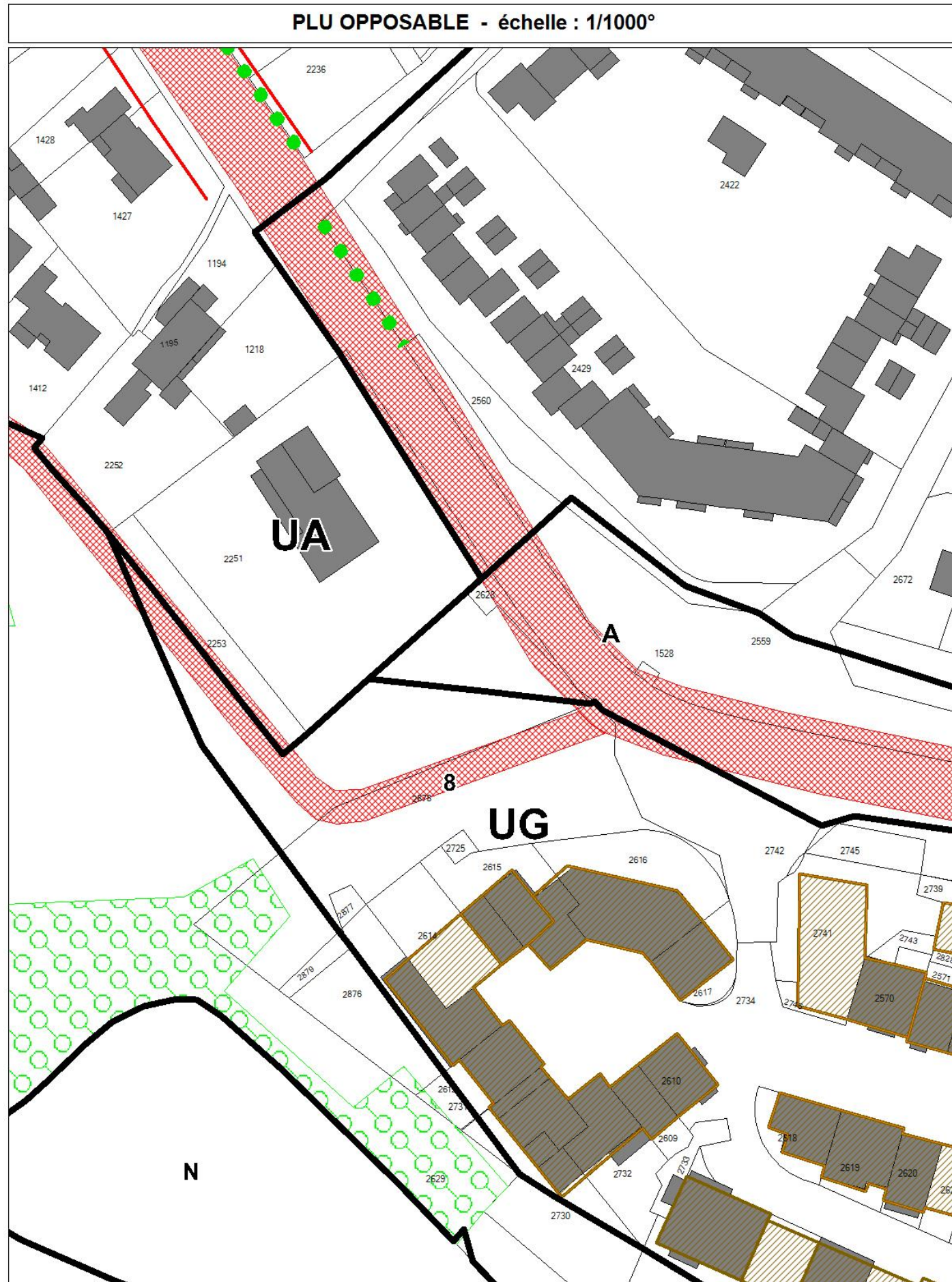
1. Création d'un secteur UAa et correction d'une marge de recul - croisement Grande Rue / rue des Bugadières



2. Modifications de marges de recul - Grande Rue



3. Modification de l'ER n°8 et correction d'une erreur matérielle



4. Modification des limites des zones UA et UBa et création d'un secteur UAb

